

# APPEL À LA CRÉATION

## ART & SCIENCE

### “HYDROGÈNE VERT”

*Projet artistique itinérant de sensibilisation  
aux arts visuels et aux énergies décarbonées*

---

#### LE CADRE

**Cette action artistique et scientifique** est portée par l'association Dans le Sens de Barge dans le cadre du projet global “H<sub>2</sub>NC - Hydrogène Neutralité Carbone” ; piloté par le CEINE - Campus d'Excellence International Normand des Énergies - soutenu par l'État dans le cadre de l'AMI « *Compétences et Métiers d'Avenir* » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts. Alors que l'ambition est de lancer la 1<sup>ère</sup> filière de formation Hydrogène décarbonée en Normandie, l'opération vise, ici, à aller au plus près du grand public et des jeunes (dans les collèges et les lycées) afin de les informer sur les questions environnementales liées au réchauffement climatique, de les sensibiliser au monde de demain, d'ouvrir des perspectives sur les métiers des énergies renouvelables dont l'hydrogène vert. La gestion des sources énergétiques est au cœur de la production de l'hydrogène vert qui joue déjà un rôle stratégique et majeur.

Pour ce deuxième appel, se joignent au partenariat l'**association Zangles** ainsi que le **Lycée Polyvalent Jean Guéhenno de Flers**. Grâce à ce nouveau partenariat, il est offert la possibilité de concevoir une œuvre avec les lycéens au cours de l'année scolaire 2026-27 sur des périodes totalisant 3 semaines et la possibilité d'être hébergé sur le site de Zangles à Flers.

## L'ORGANISME

**Dans le Sens de Barge** a été fondée en 2014. Elle a pour projet de construire un centre d'art et un lieu de résidence itinérant sur la Seine navigable à propulsion verte (électrique/hydrogène).

L'action de sensibilisation artistique aux énergies décarbonées vise, d'ici à fin juin 2029, une programmation d'expositions, d'ateliers, et de conférences dont l'objectif est d'informer par l'Art contemporain et la Science du développement des énergies décarbonées en Normandie.

L'association Dans le Sens de Barge construit depuis 2016 sa programmation art/science avec des partenaires le long du fleuve jouant ainsi le rôle de relais artistique dans le cadre du développement culturel et économique de l'axe Seine. En lien avec de nombreuses collectivités, institutions, entreprises et établissements d'enseignement de formation, l'association questionne ce territoire dans ses continuités : son écosystème, son histoire, sa culture, et ses savoir-faire. L'association vise à convaincre par sa programmation artistique et ses études de la pertinence territoriale du projet en architecture navale : un prototype, une embarcation à propulsion hydrogène abritant un centre d'art itinérant.

## PRÉSENTATION DU PROJET

### 1. Contexte de l'appel à projet

L'objectif de ce projet est d'allier une approche artistique à un contenu didactique en faveur de la sensibilisation des métiers des énergies décarbonées. Ainsi, le but repose sur la rencontre entre deux domaines : celui de l'énergie et de la culture, pour que la technique soit un vecteur d'accès à l'art et inversement. Cette action s'adresse au grand public, aux publics scolaires de la région, aux publics en réorientation, aux habitant.es des territoires où se déploie le projet. Ce dispositif met en avant les problématiques de l'autonomie énergétique et préfigure la double embarcation BARGE à propulsion hydrogène.

Ce projet "art & sciences" vise à soutenir la création contemporaine en invitant un.e artiste par an pour produire une œuvre en lien avec les énergies décarbonées, qui sera ensuite diffusée lors de plusieurs actions de médiation artistique et scientifique itinérantes au sein d'établissements scolaires (collèges, lycées, etc.), d'évènements tels que la Fête de la Science ou le Salon des Métiers et de l'Orientation.

L'itinérance de l'œuvre réalisée (entre 2026 et 2027) et du dispositif de sensibilisation sera coordonnée par l'association Dans le Sens de Barge en partenariat avec les établissements secondaires voire universitaires, et/ou des lieux de diffusion culturelle (musées, théâtres) sur la saison scolaire 2027-2028.

## 2. Les attendus

L'œuvre réalisée par l'artiste retenu.e dans le cadre de cet appel à la création sera exposée en intérieur dans des établissements recevant du public.

Un support de présentation dont une face sera dédiée à l'œuvre et l'autre face dédiée à l'action de sensibilisation art & science portée par Dans le Sens de Barge, dans le cadre du projet H2 Neutralité Carbone.

### Concernant le poids et la dimension de l'œuvre proposée :

- Tout dispositif ne peut excéder 20 kg et 55 x 66,4 x 37,4 cm en prévision des déplacements et des transports,
- L'œuvre 2D ne doit pas dépasser 30 pouces (66,4 x 37,4 cm).

### En terme de support :

- Toute œuvre numérique aura la possibilité d'être diffusée sur un écran pourvu d'un système audio.
- Toute œuvre en volume pourra être présentée sur un support de type socle.

### Condition de transport :

L'œuvre devra être adaptée aux transports, enveloppée et protégée dans une caisse de transport solide et mobile qui servira tout le long de l'itinérance. Les dimensions de la caisse ne doivent pas excéder 70 x 81 x 52 cm.

**Date limite pour la livraison de l'œuvre : 30 juin 2027.**

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

### Dossier de candidature

Le dossier devra être composé des pièces suivantes :

- CV
- Note d'intention détaillant le projet artistique et son lien avec les énergies décarbonées (maximum 3 pages)
- Conditions de résidence souhaitées par l'artiste sur 2027 (en partenariat avec 2Angles, à Flers et le Lycée Guéhenno)
- Budget prévisionnel

Le dossier complet ne devra pas dépasser 5 Mo.

## 2. Critères d'éligibilité

Cet appel à la création d'une oeuvre artistique s'adresse à des artistes :

- dont la pratique artistique s'inscrit dans le champ des arts visuels (peinture, vidéo, film, pièce sonore, dessin, gravure, sculpture, etc.),
- résidant·es en France et ayant un intérêt pour le territoire normand
- exerçant à titre professionnel (disposant d'un numéro de Siret et d'un code APE correspondant à leur activité artistique ainsi qu'une assurance professionnelle).

## 3. Critères de sélection

Le jury sera attentif à :

- la complétude du dossier de candidature
- l'argumentaire d'une proposition artistique en lien avec la problématique des énergies décarbonées dans un esprit pédagogique et de sensibilisation au caractère inédit, innovant, pertinent, original et écoresponsable, dans le respect des objectifs du développement durable,
- les solutions de transport proposées pour l'itinérance de l'œuvre

## MOYENS MIS À DISPOSITION

### Conditions de résidence artistique :

Selon le projet de création artistique, l'artiste sélectionné.e pourra bénéficier de 3 semaines de résidence à partir de septembre 2026 avec une mise à disposition d'espace de travail et un logement en partenariat avec l'association 2angles à Flers (Orne), et ce, en prenant compte des contraintes liées aux activités habituelles de cette structure.

De plus, pour cet appel, nous mettons en place une collaboration avec le Lycée Polyvalent Jean Guéhenno de Flers où l'artiste sélectionné construira son travail directement avec les enseignants et les élèves en bénéficiant des plateaux techniques du Lycée. Ce Lycée offre des formations professionnelles en électricité, connectique, usinage et automobile. ([lien vers la visite virtuelle](#)).

La présence dans le Lycée sera à construire avec l'équipe pédagogique, étant entendu que l'artiste sélectionné aura à travailler en relation avec des lycéens pour la réalisation de ses recherches artistiques.

La répartition des périodes de présence à Flers s'organisera en relation avec l'équipe pédagogique du Lycée et l'association 2angles.

**Frais de mission :**

Tout frais sera remboursé sur présentation de justificatifs dans la limite d'une enveloppe de 500 € comprenant :

- frais de transport
- frais d'hébergement
- frais de repas

**Communication et promotion :**

Dans le Sens de Barge met en place une communication d'envergure régionale et nationale adossée à celle du CEINE portant globalement sur la dynamique du projet H2NC..

**Droits et propriétés de l'œuvre**

L'œuvre créée restera la propriété de l'artiste.

**Conditions d'assurance :**

- Dans le Sens de Barge met en place un dispositif d'assurance pour couvrir les dommages éventuels causés à l'œuvre (transport, médiation, stockage),
- 2Angles prend en charge l'assurance de l'ensemble du matériel artistique sur la période de la résidence d'artiste in situ,
- Les sites d'accueil s'assureront d'avoir une responsabilité civile complémentaire.

## RÉMUNÉRATION

**Enveloppe dédiée à la création de l'œuvre à hauteur de 10 300 € répartie comme suit :**

- 5400 € TTC : Rémunération artistique (droits d'auteur, déclaration URSSAF, etc).
- 3200 € TTC : création / production de l'œuvre / achats de matériaux
- 300 € : caisse de transport de l'œuvre
- 500 € TTC : frais de mission
- Un contrat sera signé entre l'artiste et l'association Dans le Sens de Barge et 2angles.

## CALENDRIER

 05/06/2026

Lancement de l'appel à création

 05/07/2026

**Date butoir de dépôt des candidatures à 23h59**

dossier à transmettre via [www.grosfichiers.com](http://www.grosfichiers.com)

adressé à [danslesensdebarge@gmail.com](mailto:danslesensdebarge@gmail.com)

 07/07/2026

Jury de sélection

 09/07/2026

Résultat de l'appel à la création

 De septembre 2026 à juin 2027

Conception et construction de l'œuvre

dont 3 semaines de résidence à 2Angles

 30/06/2027

**Livraison de l'œuvre**

 Juin 2027

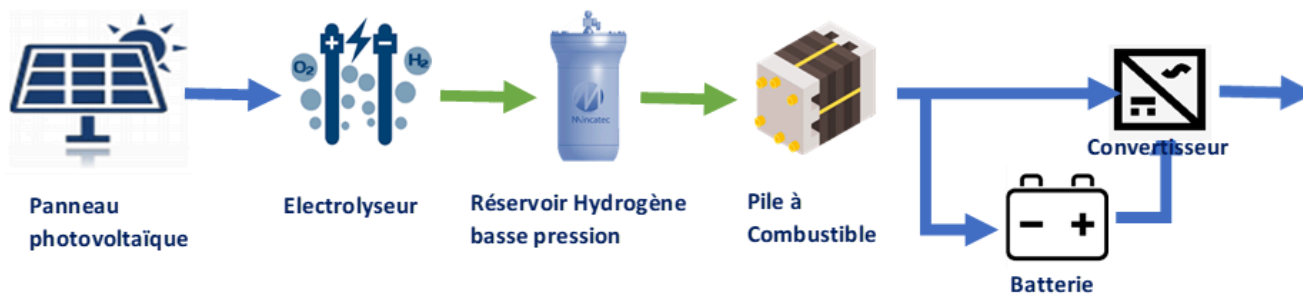
Inauguration de l'œuvre

 A partir de l'automne 2027

Itinérance et médiation autour de l'œuvre

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'HYDROGÈNE VERT

Chaîne de valeur de l'hydrogène :




Quelques liens utiles :


- Projet DEF'Hy : <https://youtu.be/qfMn4ic3E5A>
- France Hydrogène : [www.france-hydrogene.org/lhydrogene-explique-a-tous](http://www.france-hydrogene.org/lhydrogene-explique-a-tous)

*Pour toute question ou demande de renseignement,  
vous pouvez contacter :*

**Véronique Follet**

Chargée de mission pour l'association Dans le Sens de Barge

 06 83 16 18 41

 [danslesensdebarge@gmail.com](mailto:danslesensdebarge@gmail.com)

*Cette actions est rendue possible avec le concours de :*

*2Angles, Le Lycée Polyvalent Jean Guéhenno, Dans le Sens de Barge, H2NC - Hydrogène Neutralité Carbone” ; piloté par le CEINE - Campus d'Excellence International Normand des Énergies - soutenu par l'État dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts, RN13BIS - art contemporain en Normandie.*

*et de :*

*Académie de Normandie, région Normandie et DRAC de Normandie.*